

communiqué



Fermeture de la prison de Lure : les mauvais coups du gouvernement continuent !

La RGGPP tant décriée et symbole du démantèlement des services publics locaux continue ses ravages dans la région luronne et la perspective de la fermeture de la prison en droite ligne de la fermeture du tribunal de grande instance est un nouveau coup porté au territoire.

Sans respect pour les personnels, sans transparence et comme d'habitude sans aucune concertation avec les élus locaux, la Ministre de la justice annonce que 23 prisons jugées trop vétustes pour être rénovées seront fermées entre 2015 et 2017. Une fermeture menée dans le cadre du plan de modernisation du parc pénitentiaire, qui vise à « *assurer des conditions dignes de détention, à mettre notre pays en conformité avec les règles pénitentiaires européennes et à garantir la mise en œuvre des prescriptions de la loi pénitentiaire* » votée en 2009. Ce grand chambardement va donc avoir lieu, comme la presse s'en est fait l'écho, avec la fermeture de petits établissements dits « vétustes » dont celui de la sous-préfecture de Haute-Saône.

Cette décision arbitraire se fait à la hache et **il est purement inadmissible que les personnels soient sans cesse inquiétés sur le devenir de leurs établissements comme sur leur devenir professionnel, personnel et familial.**

Les règles européennes ont encore une fois bon dos et **les parlementaires de la majorité ne doivent pas avoir la mémoire courte notamment parce qu'ils ont voté la loi pénitentiaire¹ en 2009** qui prévoit ces fermetures d'établissements. A un moment donné, les masques vont tomber pour ceux qui soutiennent à Paris ce qu'ils refusent dans leur département !

Le manque de places dans les centres pénitenciers est dramatique mais là où un renouvellement ou une réhabilitation sont nécessaires une construction à taille humaine s'impose. La trop grande concentration en matière d'accueil pénitentiaire est une hérésie alors qu'au contraire **les politiques de suivi et de réinsertion des détenus nécessitent des prisons de proximité à taille humaine.**

lundi 26 juillet 2010

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/13/scrutins/jo0427.asp>

Contact presse :

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
2, rue Desault - 70200 LURE
Tel. : 03.84.62.40.20 Fax : 03.84.62.40.94

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
jmvillaume@assemblee-nationale.fr
www.depute-villaume.fr